

Josiane **SORDET**, Les Bioux;  
Monique et André **BAUDIN-SORDET** à Yvonand,  
leurs enfants et petits-enfants à Montmollin, Russin et en France;  
Raymonde et Ruben **HUGLI-SORDET** à Daillens,  
leurs enfants et petits-enfants à Fetcham / GB et Lausanne;  
Danièle et Jean-Michel **PANNIER-SORDET** à F30330 St-Marcel de Careiret,  
leurs enfants et petits-enfants à Ballaigues, Lausanne et Houtaud / F;  
Jean-Pierre et Félicia **SORDET-NAPOLITANO** à Vichy,  
leurs enfants et petits-enfants au Brassus, à Pontarlier et Cormondrèche;  
Madame Angèle **REYMOND-GOLAZ** au Pont, et famille;  
Monsieur et Madame Jean-David **REYMOND-COLLOMB**  
à La Chaux-de-Fonds, et famille;  
La famille de feu Roland **REYMOND-AUBERSON**;  
Madame Madeleine **COLLOMB-REYMOND** à St-Loup, et famille;  
Madame Yolande **COLLOMB-REYMOND** à Yvonand, et famille;  
Les familles de feu Théophile **SORDET**,  
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,  
ont le chagrin de vous faire part du décès de

## Madame Lina **SORDET-REYMOND**

leur maman bien-aimée, belle-maman, grand-maman, granny, sœur,  
belle-sœur, tante, cousine et amie, que le Seigneur a reprise paisiblement  
à Lui le 6 février 2009, dans sa 92<sup>e</sup> année.

La cérémonie d'adieux aura lieu le mercredi 11 février 2009, à 13 h 30,  
au temple de L'Abbaye.

L'ensevelissement suivra au cimetière Vers-chez-Grosjean, Les Bioux.

Domicile mortuaire : Hôpital de la Vallée, Le Sentier.

Adresse de la famille : chez-Grosjean 34, 1346 **Les Bioux**.

*J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé la course,  
j'ai gardé la foi.*

*Désormais la couronne de justice m'est réservée...  
et à tous ceux qui auront aimé son avènement.*

*Il Timothée 4 : 7-8*

Un chaleureux merci est adressé au personnel de l'Hébergement 1,  
ainsi qu'à l'Animation de l'hôpital de la Vallée.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.